

ETATS DE SYNTHÈSE ARRÊTES AU 31/12/2022

COMPTES CONSOLIDÉS

BILAN CONSOLIDÉ

(Exprimé en milliers de Dirhams Marocains)

ACTIF	31 Déc. 2022	31 Déc. 2021
Actif immobilisé		
Ecart d'acquisition	38 004	56 511
Immobilisations corporelles	129 010	128 153
Titres mis en équivalence	321 108	312 280
Placements affectés aux opérations d'assurance	12 969 912	12 710 992
Autres immobilisations	157 231	258 771
Impôts différés actifs	8 382	11 306
	13 623 647	13 478 013
Actif circulant		
Part des cessionnaires dans les provisions techniques	1 386 510	1 852 883
Assurés, intermédiaires et comptes rattachés débiteurs	2 534 128	2 642 329
Autres éléments de l'actif circulant	1 895 026	1 682 083
	5 815 664	6 177 294
Trésorerie - actif	180 509	54 014
	19 619 820	19 709 323

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES CONSOLIDÉ

(Exprimé en milliers de Dirhams Marocains)

	31-déc.-2022	31-déc.-2021
COMPTE TECHNIQUE ASSURANCE VIE		
Primes émises brutes	1 223 943	1 354 593
Primes émises cédées	(16 171)	(14 083)
Produits techniques d'exploitation	7 412	312
Prestations et frais	(1 239 883)	(1 210 583)
Prestations et frais cédés	14 616	9 021
Charges techniques d'exploitation	(293 086)	(306 028)
Produits des placements affectés aux opérations d'assurance.	180 556	138 844
Charges des placements affectés aux opérations d'assurance.	(50 949)	(9 068)
Résultat technique Vie (A)	(173 562)	(36 993)
COMPTE TECHNIQUE ASSURANCE NON VIE		
Primes émises brutes	4 241 117	4 122 907
Primes émises cédées	(510 876)	(591 525)
Variation des provisions pour primes non acquises brutes	(32 039)	35 842
Variation des provisions pour primes non acquises cédées	5 077	17 653
Produits techniques d'exploitation	32 396	22 656
Prestations et frais	(2 137 485)	(2 554 423)
Prestations et frais cédés	53 148	147 617
Charges techniques d'exploitation	(1 096 156)	(1 052 337)
Produits des placements affectés aux opérations d'assurance	459 971	564 727
Charges des placements affectés aux opérations d'assurance	(111 050)	(117 410)
Résultat technique Non Vie (B)	904 104	695 707
Résultat technique (C = A + B)	730 542	658 715
COMPTE NON TECHNIQUE		
Produits non techniques courants	17 083	16 839
Charges non techniques courantes	(37 255)	(66 582)
Résultat non technique courant	(20 172)	(49 742)
Produits non techniques non courants	1 821	884
Charges non techniques non courantes	(102 100)	(112 875)
Résultat non technique non courant	(100 279)	(111 991)
Résultat non technique (D)	(120 451)	(61 733)
Résultat avant impôt (C + D)	610 091	596 981
Impôt sur le résultat	(193 356)	(172 131)
Dotations d'amortissement des écarts d'acquisition	(18 507)	(18 507)
Quote-part des sociétés mises en équivalence	15 593	10 454
Résultat net	413 587	416 797
Dont :		
Part du Groupe	413 587	416 505
Intérêts minoritaires	234	292

Par référence à l'avis N°13 du Conseil National de la Comptabilité, la compagnie a opté pour la possibilité d'étalement sur cinq exercices de la cotisation au Fonds Spécial Covid-19 de MMAD 100 en 2020 au niveau des comptes consolidés.

TABLEAU DE FINANCEMENT CONSOLIDÉ

I - SYNTHÈSE DES MASSES DU BILAN

	Exercice (a)	Exercice précédent (b)	Variations (a-b)	
			emplois (c)	ressources (d)
1 Financement permanent (moins rubrique 16)	2 188 444	2 111 863	-	76 581
2 Moins Actif immobilisé (moins rubrique 26)	653 735	767 021	-	113 286
3 = Fond de roulement fonctionnel (1-2) (A)	1 534 709	1 344 842	-	189 867
4 Provisions techniques nettes de cessions (16 - 32)	12 855 797	12 728 959	-	126 838
5 Placements moins dépôts des réassureurs (26 - 42)	12 238 606	11 952 403	286 203	-
6 = Besoin en couverture (4 - 5) (B)	617 191	776 555	159 364	-
7 Actif circulant (moins rubrique 32)	4 429 154	4 324 411	104 742	-
8 Moins Passif circulant (moins rubrique 42)	1 956 592	1 763 691	-	192 901
9 = Besoin de financement (7-8) (C)	2 472 562	2 560 720	-	88 158
10 Trésorerie nette (actif - passif) = (A+ B - C)	(320 662)	(439 323)	118 661	-

↑ Augmentation
↓ Diminution

II - FLUX DE TRÉSORERIE

	déc.-22	déc.-21
Résultat net	413 821	416 797
Variation des provisions techniques nettes de cessions	174 452	742 439
Variation des frais d'acquisition reportés	-	-
Variation des amortissements et provisions (1)	198 583	130 817
+ ou - valeurs provenant de la réévaluation d'éléments d'actif	-	-
+ ou - valeurs réalisées sur cessions d'éléments d'actifs	(185 627)	(402 988)
Variations des créances et dettes techniques (341 + 342 - 441 - 442 - 42)	57 329	(111 384)
Variation des débiteurs et créditeurs divers (343 à 348 - 443 à 448)	100 833	61 824
Autres variations (349 - 449)	(177 014)	(145 886)
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	18 507	18 507
QP des sociétés mises en équivalence	(15 593)	(10 454)
Correction du résultat du résultat de cession de titres consolidés	(5 185)	-
Variation des impôts différés	2 924	3 123
Dividendes versés par sociétés mises en équivalence	6 765	-
A - flux d'exploitation	589 797	702 795
Acquisitions - cessions d'immeubles (261)	(7 100)	(25 347)
Acquisitions - cessions d'obligations (262)	10 227	52 731
Acquisitions - cessions d'actions (263)	(365 378)	(724 237)
Autres Acquisitions - cessions du (26)	219 293	180 728
Autres Acquisitions - cessions (21 23 24 25 35)	(7 476)	23 592
B - flux d'investissement	(150 433)	(492 534)
Dividendes versés	(313 475)	(271 276)
Emissions/(remboursement) nets d'emprunts	-	-
Augmentation/(Réduction) de capital et fonds d'établissement	-	-
C - flux de financement	(313 475)	(271 276)
D - Impact de change (+17- 27-37+47)	-	-
E - Variation nette de la trésorerie (A + B + C + D)	125 889	(61 015)
F - Trésorerie au 1 ^{er} janvier	(439 323)	(378 308)
G - Trésorerie sur entrée de périmètre	(7 228)	-
H - Trésorerie en fin de période (E + F)	(320 662)	(439 323)

(1) dotations moins reprises

BILAN CONSOLIDÉ

(Exprimé en milliers de Dirhams Marocains)

PASSIF	31 Déc. 2022	31 Déc. 2021
Capital	602 836	602 836
Réserves consolidées	1 164 244	1 087 071
Ecart de conversion	0	(2 409)
Résultat consolidé	413 821	416 797
Capitaux propres de l'ensemble consolidé	2 180 900	2 104 294
Dont : Capitaux propres part du groupe	2 180 857	2 100 577
Intérêts minoritaires	43	3 717
Dettes de financement	7 544	7 569
Provisions techniques	14 242 308	14 581 841
Provisions pour risques et charges	16 430 751	16 693 705
Passif circulant		
Dettes pour les espèces remises par les cessionnaires	731 306	758 589
Cessionnaires, cédants coassureurs et comptes rattachés créditeurs	391 913	407 777
Assurés, intermédiaires et comptes rattachés créditeurs	798 047	741 625
Autres dettes du passif circulant	766 632	614 289
	2 687 897	2 522 280
Trésorerie - passif	501 171	493 338
	19 619 820	19 709 323

ETAT DE SOLDE DE GESTION CONSOLIDÉ

		31-déc.-2022	31-déc.-2021
1	Primes émises	5 445 061	5 477 500
	Variation des provisions pour primes non acquises	(32 039)	35 842
2	Produits des placements	640 527	703 571
I	= Chiffre d'affaires global.....	6 073 549	6 216 913
3	- Prestations et frais payés	(3 690 907)	(3 032 857)
4	+/- Variation des provisions techniques	313 540	(732 149)
5	- Charges d'acquisition des contrats	(670 239)	(659 721)
6	- Achats consommés de mat et fournitures	(10 196)	(11 166)
7	- Autres charges externes	(253 608)	(250 315)
8	- Charges de placements	(162 000)	(26 478)
	Total charges de sinistres et consommations	(4 473 411)	(4 712 687)
II	= Valeur ajoutée avant réassurance.....	1 600 138	1 504 227
	Part des réassureurs dans les primes acquises	(527 046)	(605 609)
	Part des réassureurs dans les prestations payées	67 764	156 638
	Variation des provisions pour primes non acquises cédées	5 077	17 653
9	+/- Solde de réassurance	(454 206)	(431 317)
III	= Valeur ajoutée après réassurance.....	1 145 932	1 072 909
10	+ Subventions d'exploitation	-	-
11	- Impôts et taxes	(38 947)	(39 444)
12	- Charges de personnel	(243 351)	(245 040)
IV	= Excédent brut d'exploitation.....	863 634	788 425
13	+ Autres produits d'exploitation	25 983	22 968
14	- Autres charges d'exploitation	(28 224)	(4 565)
15	+ Reprises d'exploitation	13 825	-
16	- Dotations d'exploitation	(144 675)	(148 114)
V	= Résultat technique.....	730 542	658 715
17	+/- Résultat non technique	(120 451)	(61 733)
18	- Impôt sur les résultats	(193 356)	(172 131)
19	+ Quote-part des sociétés MEE	15 593	10 454
20	- Dotations aux At de l'EA	(18 507)	(18 507)
VI	= Résultat net de l'exercice.....	413 821	416 797
	Part du Groupe	413 587	416 505
	Intérêts minoritaires	234	292

PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Société	Pourcentage d'intérêt	Méthode de Consolidation
ATLANTASANAD	100,00%	Intégration Globale
NAJMAT AL BAHR	100,00%	Intégration Globale
TOURS BALZACS	99,99%	Intégration Globale
NEJMAT AL JANOUB	99,92%	Intégration Globale
ATLANTA COTE D'IVOIRE	95,00%	Intégration Globale
LES EAUX MINÉRALES D'OULMES	28,47%	Mise en équivalence
JAWHARAT CHAMAL	20,61%	Mise en équivalence

ATTESTATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES CONSOLIDÉS AU 31 DÉCEMBRE 2022

 EY Building a better working world 37, Bd Abdellatif Ben Kaddour 20 050 Casablanca Maroc	 Deloitte Bd Sidi Mohammed Benabdelah Bâtiment C - Tour Ivoire 3 - 3ème étage La Marina - Casablanca Maroc
RAPPORT D'AUDIT SUR LES ETATS DE SYNTHÈSE CONSOLIDÉS EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2022	
Opinion	
Nous avons effectué l'audit des états de synthèse consolidés de la société ATLANTASANAD et de ses filiales (le « groupe ATLANTASANAD »), qui comprennent le bilan consolidé au 31 décembre 2022, ainsi que le compte de produits et charges consolidé, le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC), y compris un résumé des principales méthodes comptables. Ces états de synthèse consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de 2.180.900 KMAD dont un bénéfice net consolidé de 413.821 KMAD.	
Nous certifions que les états de synthèse consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus, sont réguliers et sincères et donnent dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine et de la situation financière du groupe au 31 décembre 2022, ainsi que du résultat de l'ensemble consolidé pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.	
Fondement de l'opinion	
Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.	
Observations	
Nous attirons l'attention sur la note « Dérogation » qui expose le traitement dérogatoire appliqué par le Groupe au don Covid octroyé par ATLANTASANAD en 2020 par référence à l'avis n°13 du Conseil National de la Comptabilité. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.	
Questions clés de l'audit	
Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.	

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
COMPTES ANNUELS CONSOLIDES AU 31 DÉCEMBRE 2022

Questions clés identifiées	Notre réponse
<p>Évaluation des provisions pour sinistres en assurance Non Vie :</p> <p>Les provisions pour sinistres à payer Non-Vie, figurent au bilan pour un montant de MMAD 8.342.</p> <p>Elles correspondent aux prestations survenues non payées, et intègrent également une estimation des prestations non connues ou tardives (IBNR) ainsi que des compléments déterminés de manière réglementaires ou actuarielles le cas échéant.</p> <p>Comme indiqué au niveau de la note « 1.3 Méthodes et règles d'évaluation », ces provisions sont régies par un ensemble de dispositions réglementaires définissant notamment les règles et paramètres d'évaluations inhérentes à chaque branche tel que l'utilisation de l'évaluation maximale résultant de la méthode de la cadence des règlements, de l'estimation au coût moyen des dossiers clôturés et de l'estimation dossier par dossier augmenté des IBNR.</p> <p>Cette estimation des provisions s'appuie sur des données historiques faisant l'objet de projection de sinistres non connus, en utilisant des méthodes réglementaires et actuarielles comme précité, et elle requiert notamment l'exercice du jugement de la compagnie dans le choix de certains paramètres et hypothèses à retenir dans l'estimation du coût des sinistres ouverts.</p> <p>Compte tenu du montant significatif des provisions techniques des contrats d'assurance Non Vie dans le bilan de la compagnie, et de l'importance du jugement exercé par la Direction, nous avons considéré l'évaluation de ces provisions comme un point clé de notre audit.</p>	<p>Nos travaux d'audit ont principalement consisté à :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Mettre à jour notre connaissance du dispositif de contrôle interne lié à la gestion des sinistres et tester par sondage les contrôles clés identifiés ; ▪ Tester, par sondage, la fiabilité des états produits par la compagnie en matière d'intégrité des données produites et utilisées pour estimer les provisions pour sinistres ; ▪ Examiner la pertinence des méthodes statistiques utilisées ainsi que des hypothèses retenues au regard de la réglementation applicable ; ▪ Tester le calcul des provisions techniques en appliquant les méthodes réglementaires telles que définies pour chaque branche par le régulateur ; ▪ Examiner le rapport de certification des provisions techniques établi par l'actuaire indépendant et notamment la pertinence des méthodes utilisées et des conclusions remontées ; ▪ Réaliser des procédures analytiques (telles que le suivi de l'évolution des ratios de sinistralité) sur les évolutions significatives de l'exercice ; ▪ Analyser la liquidation des provisions comptabilisées à la clôture précédente au regard des charges réelles intervenues ultérieurement.

Questions clés identifiées	Notre réponse
<p>Évaluation des provisions pour sinistres en assurance Vie :</p> <p>Le montant des provisions techniques Vie s'élève à MMAD 4.694 au 31 décembre 2022 dont MMAD 4.284 au titre des contrats d'épargne et capitalisation et MMAD 410 au titre des contrats décès.</p> <p>Comme indiqué au niveau de la note « 1.3 Méthodes et règles d'évaluation », ces provisions mathématiques, représentent la différence entre les valeurs actuelles des engagements respectivement pris par l'assureur et ceux pris par les assurés. Elles sont régies par un ensemble de dispositions réglementaires définissant notamment les règles et paramètres d'évaluations inhérentes à chaque branche.</p> <p>Compte tenu du montant significatif de ces provisions mathématiques dans le bilan au 31 décembre 2022 et de la part de jugement dans l'estimation des provisions, nous avons considéré ce poste comme un point clé de l'audit.</p>	<p>Nos travaux d'audit ont principalement consisté à :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Mettre à jour notre connaissance du dispositif de contrôle interne relatif aux processus de gestion des souscriptions et des prestations Vie et testé par sondage les contrôles clés identifiés ; ▪ Procéder au rapprochement des données de gestion avec la comptabilité ; ▪ Mettre en œuvre des procédures visant à tester par sondage la fiabilité des données servant de base aux estimations ; ▪ Tester par sondage le calcul des provisions mathématiques et leur conformité à la réglementation ; ▪ Examiner le rapport de certification des provisions techniques établi par l'actuaire indépendant et notamment la pertinence des méthodes utilisées et des conclusions remontées ; ▪ Réaliser des procédures analytiques afin d'identifier et d'analyser toute variation inhabituelle et ou inattendue significative.

Questions clés identifiées	Notre réponse
<p>Valorisation des actions non cotées et des placements immobiliers :</p> <p>Les valeurs nettes comptables à l'actif du bilan des titres des actions non cotées et placements immobiliers affectés aux opérations d'assurance s'élèvent respectivement à MMAD 687 et MMAD 177 au 31 décembre 2022.</p> <p>Comme indiqué au niveau de la note « 1.3 Méthodes et règles d'évaluation », ces placements sont régis par un ensemble de dispositions réglementaires portant notamment sur les règles de leur évaluation. Ainsi, ces placements doivent être évalués à chaque clôture afin de vérifier l'absence de perte de valeur pouvant conduire à une dépréciation.</p> <p>Nous avons considéré que l'évaluation de ces placements constitue un point clé de l'audit, ces placements étant de montants significatifs et faisant appel, en l'absence de valeur marché, au jugement et aux estimations de la direction.</p>	<p>Nos travaux d'audit ont principalement consisté à :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Evaluer et tester par sondage les contrôles clés identifiés relatifs à l'évaluation de ces placements ; ▪ Apprécier les méthodologies retenues pour valoriser les actifs non cotés ; ▪ Apprécier la pertinence des hypothèses utilisées pour ces valorisations par rapport aux pratiques de marché ; ▪ Procéder au rapprochement avec les valorisations externes disponibles, notamment pour les actifs immobiliers (immeubles et parts de sociétés immobilières) ; ▪ Analyser la cohérence de l'évolution des valorisations par rapport à la clôture précédente et par rapport au contexte économique global ; ▪ Vérifier le calcul des éventuelles dépréciations nécessaires.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse consolidés
<p>La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse consolidés conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.</p> <p>Lors de la préparation des états de synthèse consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.</p> <p>Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.</p>
Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse consolidés
<p>Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.</p> <p>Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ; ▪ nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe ; ▪ nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ; ▪ nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse consolidés
<p>Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états de synthèse consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.</p> <p>nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états de synthèse consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.</p> <p>Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.</p> <p>Casablanca, le 27 avril 2023</p> <p style="text-align: center;">Les Commissaires aux Comptes</p> <div style="display: flex; justify-content: space-between;"> <div style="text-align: center;"> <p>ERNST & YOUNG</p>  <p>Abdelmejid FAIZ Associé</p> </div> <div style="text-align: center;"> <p>DELOITTE AUDIT</p>  <p>Sakina BENSOUA-KORACHI Associée</p> </div> </div>

ETATS DE SYNTHESE ARRETES AU 31/12/2022

COMPTES SOCIAUX

BILAN (BL) Exercice clos le 31 décembre 2022

ACTIF	Exercice			Exercice Précédent
	Brut	Amort/Prov..	Net	
ACTIF IMMOBILISE	16 233 410 978,06	405 377 128,95	15 828 033 849,11	15 678 389 589,58
IMMOBILISATION EN NON-VALEURS	161 024 089,31	99 080 735,00	61 943 354,31	90 557 895,35
Frais préliminaires				
Charges à répartir sur plusieurs exercices	161 024 089,31	99 080 735,00	61 943 354,31	90 557 895,35
Primes de remboursement des obligations				0,00
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 317 416 577,10	29 575 211,88	1 287 841 365,22	1 288 232 041,17
Immobilisation en recherche et développement				
Brevets, marques, droits et valeurs similaires				
Fonds commercial	1 272 576 505,42		1 272 576 505,42	1 272 576 505,42
Autres immobilisations incorporelles	44 840 071,68	29 575 211,88	15 264 859,80	15 655 535,75
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	245 935 833,42	117 848 386,410	128 087 447,01	123 581 070,63
Terrains				
Constructions	121 253 617,75	33 431 508,74	87 822 109,01	78 684 706,54
Installations techniques, matériel et outillage				0,00
Matériel de transport	8 830 519,77	5 128 357,77	3 702 161,99	2 135 682,61
Mobilier, matériel de bureau, aménagements divers	115 851 695,90	79 288 519,89	36 563 176,01	42 760 681,48
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (AUTRES QUE PLACEMENTS)	175 669 779,92	1 650 000,00	174 019 779,92	243 907 165,42
Prêts immobilisés	31 550 349,56		31 550 349,56	96 735 874,99
Autres créances financières	5 031 760,74		5 031 760,74	5 007 760,74
Titres de participation	126 772 083,82	1 650 000,00	125 122 083,82	129 847 943,89
Autres titres immobilisés	12 315 585,80		12 315 585,80	12 315 585,80
PLACEMENTS AFFECTES AUX OPERATIONS D'ASSURANCE	14 333 364 698,31	157 222 795,66	14 176 141 902,65	13 932 111 417,01
Placements immobiliers	339 362 758,13	24 453 639,43	314 909 118,70	315 204 416,46
Obligations et bons et titres de créances négociables	915 835 423,60		915 835 423,60	926 685 977,81
Actions et parts sociales	12 190 237 215,49	132 769 156,23	12 057 468 059,26	11 582 998 614,29
Prêts et effets assimilés	81 055 497,96		81 055 497,96	107 913 079,48
Dépôts en comptes indisponibles	454 345 015,89		454 345 015,89	839 723 121,25
Placements affectés aux contrats en unités de compte	1 071 665,86		1 071 665,86	
Dépôts auprès des cédants				
Autres placements	351 457 121,38		351 457 121,38	159 586 207,72
ECARTS DE CONVERSION - ACTIF	0,00	0,00	0,00	0,00
Diminution de créances immobilisées et des placements				
Augm. des dettes de financement et des provisions techniques				
ACTIF CIRCULANT (hors trésorerie)	7 020 629 415,96	1 521 495 369,99	5 499 134 045,97	5 813 289 127,56
PART DES CESSONNAIRES DANS LES PROVISIONS TECHNIQUES	1 386 510 347,38	0,00	1 386 510 347,38	1 826 798 992,57
Provisions pour primes non acquises	0,00		0,00	0,00
Provisions pour sinistres à payer	1 235 375 093,68		1 235 375 093,68	1 645 317 813,40
Provisions des assurances vie	82 314 725,29		82 314 725,29	84 953 382,16
Autres provisions techniques	68 820 528,41		68 820 528,41	96 527 797,01
CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT	5 556 676 286,27	1 489 486 944,5700	4 067 189 341,70	3 977 087 901,37
Cessionnaires et cptes rattachés débiteurs	526 982 166,50	668 970,72	526 313 195,78	551 865 865,69
Assurés, intermédiaires, cédants, coassureurs et comptes rattachés débiteurs	4 020 176 441,87	1 486 048 521,63	2 534 127 920,24	2 639 787 050,19
Personnel débiteur	5 157 239,63		5 157 239,63	3 730 844,11
Etat débiteur	168 750 947,90		168 750 947,90	127 276 458,83
Comptes d'associés débiteurs	0,00		0,00	0,00
Autres débiteurs	268 943 659,73	2 769 452,22	266 174 207,51	248 327 187,29
Comptes de régularisation-actif	566 665 830,63		566 665 830,63	406 100 495,26
TITRES ET VALEURS DE PLACEMENT (non affectés aux op.d'ass.)	77 442 782,31	32 008 425,420	45 434 356,89	9 402 233,62
ECARTS DE CONVERSION - ACTIF (Eléments circulants)	0,00	0,00	0,00	0,00
TRESORERIE	179 768 475,03	0,00	179 768 475,03	50 804 137,70
TRESORERIE-ACTIF	179 768 475,03	0,00	179 768 475,03	50 804 137,70
Chèques et valeurs à encaisser				
Banques, TGR, C.C.P.	179 525 597,53		179 525 597,53	50 391 571,13
Caisses, régies d'avances et accreditifs	242 877,50		242 877,50	412 566,57
TOTAL GENERAL	23 433 808 869,04	1 926 872 498,94	21 506 936 370,10	21 542 482 854,83

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (CPC)

I - COMPTE TECHNIQUE ASSURANCE VIE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Libellé	EXERCICE			Exercice 2021
	Brut	Cessions	Net	
1 PRIMES	1 223 943 101,91	16 170 714,86	1 207 772 387,05	1 340 510 127,00
Primes émises	1 223 943 101,91	16 170 714,86	1 207 772 387,05	1 340 510 127,00
2 PRODUITS TECHNIQUES D'EXPLOITATION	7 411 534,10	0,00	7 411 534,10	311 620,07
Subventions d'exploitation	0,00		0,00	0,00
Autres produits d'exploitation	6 478 595,87		6 478 595,87	311 620,07
Reprises d'exploitation, transferts de charges	932 938,23		932 938,23	0,00
3 PRESTATIONS ET FRAIS	1 239 882 877,20	14 615 793,83	1 225 267 083,37	1 201 562 381,38
Prestations et frais payés	847 924 945,94	18 435 416,52	829 489 529,42	605 024 362,04
Variation des provisions pour sinistres à payer	106 943 065,04	-1 180 965,82	108 124 030,86	46 098 854,90
Variation des provisions des assurances vie	240 474 670,32	-2 638 656,87	243 113 327,19	554 014 806,93
Variation des provisions pour fluctuations de sinistralité	-5 485 324,56		-5 485 324,56	111 074,20
Variation des provisions pour aléas financiers	0,00		0,00	0,00
Var. des prov. Tech. des contrats en unités de cpte	2 317 611,05		2 317 611,05	0,00
Variation des provisions pour participation aux bénéfices	47 707 909,41		47 707 909,41	-3 686 716,69
Variation des autres provisions techniques	0,00		0,00	0,00
4 CHARGES TECHNIQUES D'EXPLOITATION	295 288 245,55	0,00	295 288 245,55	308 354 805,12
Charges d'acquisition des contrats	152 519 889,44		152 519 889,44	155 300 359,81
Achats consommés de matières et fournitures	1 359 706,73		1 359 706,73	1 789 282,16
Autres charges externes	56 990 988,95		56 990 988,95	61 198 864,29
Impôts et taxes	6 502 496,32		6 502 496,32	7 156 496,41
Charges de personnel	59 525 936,28		59 525 936,28	65 101 179,01
Autres charges d'exploitation	2 073 957,65		2 073 957,65	676 837,19
Dotations d'exploitation	16 315 270,16		16 315 270,16	17 131 786,25
5 PRODUITS DES PLACTS AFFECTES AUX OPER. D'ASS.	172 248 111,05	0,00	172 248 111,05	161 578 548,23
Revenus des placements	103 455 089,05		103 455 089,05	59 210 660,48
Gains de change	0,00		0,00	0,00
Produits des différences sur prix de remboursement à percevoir	6 345,16		6 345,16	0,00
Profits sur réalisation de placements	68 786 676,84		68 786 676,84	78 839 109,60
Ajust. de VARCUC (1)(plus-values non réalisées)	0,00		0,00	0,00
Profits provenant de la réévaluation des placements affectés	0,00		0,00	0,00
Intérêts et autres produits de placements	0,00		0,00	0,00
Reprises sur charges de plac. ; Transf. de charges	0,00		0,00	23 528 778,15
6 CHARGES DES PLACTS AFFECTES AUX OPER. D'ASS.	50 949 324,43	0,00	50 949 324,43	9 067 809,48
Charges d'intérêts	0,00		0,00	0,00
Frais de gestion des placements	2 426 951,64		2 426 951,64	2 546 408,63
Pertes de change	0,00		0,00	0,00
Amortissement des différences sur prix de remboursement	2 445 263,99		2 445 263,99	2 430 348,48
Pertes sur réalisation de placements	15 244 340,71		15 244 340,71	283 000,00
Pertes provenant de la réévaluation des placements affectés	0,00		0,00	0,00
Ajust. de VARCUC(1)(moins values non réalisées)	0,00		0,00	0,00
Autres charges de placements	0,00		0,00	0,00
Dotations sur placement	30 832 768,09		30 832 768,09	3 808 052,37
RESULTAT TECHNIQUE VIE (1+2 - 3 - 4+5 - 6)	-182 517 700,12	1 554 921,03	-184 072 621,15	-16 584 700,68

(1) VARCUC : Valeurs des actifs représentatifs des contrats en unités de compte.

BILAN (BL) Exercice clos le 31 décembre 2022

PASSIF	Exercice		Exercice Précédent
	Brut	Net	
FINANCEMENT PERMANENT	18 335 169 494,91	18 335 169 494,91	18 559 675 165,91
CAPITAUX PROPRES	3 805 728 947,87	3 805 728 947,87	3 709 598 581,24
Capital social ou fonds d'établissement à déduire : Actionnaires, capital souscrit non appelé	602 835 950,00		602 835 950,00
Capital appelé, (dont versé.....)			
Primes d'émission, de fusion, d'apport	1 985 892 364,85		1 985 892 364,85
Écarts de réévaluation			
Réserve légale	60 283 595,00		60 283 595,00
Autres réserves	209 037 487,51		209 037 487,51
Report à nouveau (1)	538 074 489,88		396 727 492,36
Fonds social complémentaire			
Résultats nets en instance d'affectation (1)			
Résultat net de l'exercice (1)	409 605 060,63		454 821 691,52
CAPITAUX PROPRES ASSIMILES	922 016,57	922 016,57	202 912,81
Provisions réglementées			
DETTES DE FINANCEMENT	7 539 797,05	7 539 797,05	7 565 597,05
Emprunts obligataires			
Emprunts pour fonds d'établissement			
Autres dettes de financement	7 539 797,05		7 565 597,05
PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES ET CHARGES	278 671 222,16	278 671 222,16	299 261 962,58
Provisions pour risques			0,00
Provisions pour charges	278 671 222,16		299 261 962,58
PROVISIONS TECHNIQUES BRUTES	14 242 307 511,26	14 242 307 511,26	14 543 046 112,23
Provisions pour primes non acquises	511 144 872,97		492 691 550,44
Provisions pour sinistres à payer	8 712 208 781,17		9 335 202 856,78
Provisions des assurances vie	4 321 242 329,26		4 080 767 658,94
Provisions pour fluctuation de sinistralité	568 735 754,26		569 871 816,64
Provisions pour aléas financiers	0,00		0,00
Provisions techniques des contrats en unités de compte	2 317 611,05		0,00
Provisions pour participation aux bénéfices	68 562 690,18		20 854 780,77
Provisions techniques sur placements	18 306 191,06		18 929 246,86
Autres provisions techniques	39 789 281,31		24 728 201,80
ECARTS DE CONVERSION -PASSIF	0,00	0,00	0,00
Augmentation des créances immobilisées et des placements			
Diminution des dettes de financement et des provisions techniques			
PASSIF CIRCULANT (hors trésorerie)	2 670 599 518,97	2 670 599 518,97	2 489 472 014,41
DETTES POUR ESPECES REMISES PAR LES CESSONNAIRES	731 305 535,12	731 305 535,12	752 360 747,53
Dettes pour espèces remises par les cessionnaires	731 305 535,12		752 360 747,53
DETTES DE PASSIF CIRCULANT	1 939 293 983,85	1 939 293 983,85	1 737 111 266,88
Cessionnaires et cptes rattachés crédateurs	391 912 504,50		406 001 593,95
Assurés, intermédiaires, cédants, coassureurs et comptes rattachés crédateurs	798 047 460,37		738 731 108,68
Personnel crédateur	9 414 599,06		8 535 570,25
Organismes sociaux crédateurs	9 646 211,21		3 861 764,96
Etat crédateur	256 316 278,45		201 136 069,80
Comptes d'associés crédateurs	2 648 892,09		2 648 892,09
Autres créanciers	194 725 061,61		88 106 082,69
Comptes de régularisation-passif	276 582 976,56		288 090 184,47
AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	0,00	0,00	0,00
ECARTS DE CONVERSION -PASSIF (éléments circulants)	0,00	0,00	0,00
TRESORERIE	501 167 356,23		

ETATS DE SYNTHESE ARRETES AU 31/12/2022

COMPTES SOCIAUX

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (CPC) III - COMPTE NON TECHNIQUE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Libellé	Opérations		Totaux Exercice	Exercice 2021
	Propres à l'Exercice	Concernant les exercices précédents		
1 PRODUITS NON TECHNIQUES COURANTS	13 586 285,93	243 368,30	13 829 654,23	13 721 747,63
Produits d'exploitation non techniques courants	0,00	243 368,30	243 368,30	0,00
Intérêts et autres produits non techniques courants	13 586 285,93	0,00	13 586 285,93	12 997 425,28
Produits des différences sur prix de remboursement à percevoir			0,00	0,00
Autres produits non techniques courants		0,00	0,00	0,00
Reprises non techniques, transferts de charges			0,00	724 322,35
2 CHARGES NON TECHNIQUES COURANTES	37 080 132,25	16 915,34	37 097 047,59	66 418 197,62
Charges d'exploitation non techniques courantes	30 465 641,52	16 915,34	30 482 556,86	36 963 996,65
Charges financières non techniques courantes	1 925 576,99	0,00	1 925 576,99	4 109 974,19
Amortissement des différences sur prix de remboursement	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres charges non techniques courantes	0,00	0,00	0,00	0,00
Dotations non techniques	4 688 913,74	0,00	4 688 913,74	25 344 226,78
Résultat non technique courant (1 - 2)	-23 493 846,32	226 452,96	-23 267 393,36	-52 696 449,99
3 PRODUITS NON TECHNIQUES NON COURANTS	26 401 862,30	10 000,00	26 411 862,30	11 771 969,85
Produits des cessions d'immobilisations	54 000,00	0,00	54 000,00	735 200,00
Subventions d'équilibre	0,00	0,00	0,00	0,00
Profits provenant de la réévaluation des éléments d'actif	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres produits non courants	16 202,31	10 000,00	26 202,31	148 369,95
Reprises non courantes, transferts de charges	26 331 659,99		26 331 659,99	10 888 399,90
4 CHARGES NON TECHNIQUES NON COURANTES	102 752 952,95	41,63	102 752 994,58	12 903 058,19
Valeurs nettes d'amis des immobilisations cédées	0,00	0,00	0,00	137 523,82
Subventions accordées	0,00	0,00	0,00	0,00
Perte provenant de la réévaluation des éléments d'actif	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres charges non courantes	101 900 606,18	41,63	101 900 647,81	12 632 291,36
Dotations non courantes	852 346,77		852 346,77	133 243,01
Résultat non technique non courant (3 - 4)	-76 351 090,65	9 958,37	-76 341 132,28	-1 131 088,34
RESULTAT NON TECHNIQUE (1 - 2 + 3 - 4)	-99 844 936,97	236 411,33	-99 608 525,64	-53 827 538,33

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (CPC) IV - RECAPITULATION

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Libellé	EXERCICE	Exercice 2021
I RESULTAT TECHNIQUE VIE	-184 072 621,15	-16 584 700,68
II RESULTAT TECHNIQUE NON-VIE	882 263 227,41	692 483 085,53
III RESULTAT NON TECHNIQUE	-99 608 525,64	-53 827 538,33
IV RESULTAT AVANT IMPOTS	598 582 080,63	622 070 846,52
V IMPOTS SUR LES RESULTATS - FOND DE SOLIDARITE DES ASSURANCES + CONT COHESION SOCIALE	188 977 020,00	167 249 155,00
VI RESULTAT NET	409 605 060,63	454 821 691,52
TOTAL DES PRODUITS ASSURANCES VIE	1 387 432 032,20	1 502 400 295,30
TOTAL DES PRODUITS ASSURANCES NON-VIE	4 145 191 748,65	4 124 315 285,26
TOTAL DES PRODUITS NON TECHNIQUES	40 241 516,53	25 493 717,48
TOTAL DES PRODUITS	5 572 865 297,38	5 652 209 298,04
TOTAL DES CHARGES ASSURANCES VIE	1 571 504 653,35	1 518 984 995,98
TOTAL DES CHARGES ASSURANCES NON-VIE	3 262 928 521,24	3 431 832 199,73
TOTAL DES CHARGES NON TECHNIQUES	139 850 042,17	79 321 255,81
IMPOTS SUR LES RESULTATS	188 977 020,00	167 249 155,00
TOTAL DES CHARGES	5 163 260 236,75	5 197 387 606,52
RESULTAT NET	409 605 060,63	454 821 691,52

ETATS DES SOLDES DE GESTION

I - TABLEAU DE FORMATION DES RESULTATS (TFR) Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

	Exercice	Exercice Précédent
1 Primes acquises (1a - 1b)	5 385 127 339,33	5 450 124 985,44
1a Primes émises	5 403 580 661,86	5 400 817 635,32
1b variation des provisions pour primes non acquises	18 453 322,53	-49 307 350,12
2 Variations des provisions mathématiques (60311+60317+6032+6033+60261+60267)	117 938 239,04	429 509 477,99
3 Ajustement VARCUC	3 087 015 061,05	3 202 438 188,60
4a Prestations et frais payés (hors rubrique 9)	3 676 805 307,58	2 996 003 948,09
4b Variation des provisions pour prestations et diverses	-589 790 246,54	206 434 240,51
A - Solde de souscription (Marge Brute) (1-2-3-4)	2 180 174 039,24	1 818 177 318,86
5 Charges d'acquisition	662 327 615,63	651 001 434,97
6 Autres charges techniques d'exploitation	715 256 501,04	687 707 395,98
7 Produits techniques d'exploitation	39 807 559,73	22 968 059,05
B - Charges d'acquisition et de gestion nettes (5+6-7)	1 337 776 556,94	1 315 740 771,89
C - Marge d'exploitation (A - B)	842 397 482,31	502 436 546,96
8 Porduits nets de placements (73 - 63)(hors ajustements VARCUC)	457 007 641,69	704 507 413,91
9 Participations aux résultats et charges des intérêts crédités (60115, 60316,60125, 60266, 607)	153 283 139,80	100 678 899,78
D - Solde financier (8 - 9)	303 724 501,89	603 828 514,13
E - Résultat technique brut (C+ D)	1 146 121 984,20	1 106 265 061,09
10 Part des réassureurs dans les primes acquises	516 449 759,33	582 279 941,39
11 Part des réassureurs dans les prestations payées	508 807 026,59	207 243 337,76
12 Part des réassureurs dans les provisions	-440 288 645,19	-55 330 072,61
F - Solde de réassurance (11+12-10)	-447 931 377,93	-430 366 676,24
G - Résultat technique net (E+ F)	698 190 606,27	675 898 384,85
13 Resultat non technique courant	-23 267 393,36	-52 696 449,99
14 Resultat non technique non courant	-76 341 132,28	-1 131 088,34
H - Résultat non technique (13+ 14)	-99 608 525,64	-53 827 538,33
I - Résultat avant impôt (G + H)	598 582 080,63	622 070 846,52
15 Impôts sur les sociétés	188 977 020,00	167 249 155,00
J - Résultat net (I - 15)	409 605 060,63	454 821 691,52
16 C' - Marge d'exploitation nette de réassurance (C + F)	394 466 104,38	72 069 870,72

II - CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (CAF) - AUTOFINANCEMENT

	Bénéfice +	Perte -
1 Résultat net de l'exercice	409 605 060,63	454 821 691,52
2 + Dotations d'exploitation (1)	61 454 177,78	62 131 635,94
3 + Dotations sur placements (1)	66 096 771,63	32 684 106,34
4 + Dotations non techniques courantes	4 688 913,74	1 336,77
5 + Dotations non techniques non courantes	852 346,77	133 243,01
6 - Reprises d'exploitation (2)		0,00
7 - Reprises sur placements (2)	636 533,48	75 918 856,83
8 - Reprises non techniques courantes		724 322,35
9 - Reprises non techniques non courantes (2) (3)	24 590 740,42	34 859,29
10 - Profits provenant de la réévaluation	16442,39	0,00
11 + Pertes provenant de la réévaluation	49 610,72	0,00
12 - Produits des cessions d'immobilisations	54 000,00	735 200,00
13 + Valeur nette d'amortissements des immobilisations cédées		137 523,82
= CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	517 449 164,98	472 496 298,93
14 - Distribution de bénéfices	313 474 694,00	271 276 177,50
= AUTOFINANCEMENT	203 974 470,98	201 220 121,43

(1) A l'exclusion des dotations relatives aux actifs et passifs circulants et à la trésorerie.
(2) A l'exclusion des reprises relatives aux actifs et passifs circulants et à la trésorerie.
(3) Y compris les reprises sur subventions.

TABEAU DE FINANCEMENT DE L'EXERCICE

I- SYNTHESE DES MASSES DU BILAN

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

MASSES	Exercice (a)	Exercice Précédent (b)	Variation (a-b)	
			Emplois (c)	Ressources (d)
1 Financement permanent (moins rubrique 16)	4 092 861 983,65	4 016 629 053,68		76 232 929,96
2 Moins Actif immobilisé (moins rubrique 26)	1 651 891 946,46	1 746 278 172,57		94 386 226,11
3 = Fond de roulement fonctionnel (1-2) [A]	2 440 970 037,19	2 270 350 881,12		170 619 156,08
4 provisions techniques nettes de cessions (16-32)	12 855 797 163,88	12 716 247 119,66		139 550 044,22
5 Placements moins dépôts des réassureurs (26-42)	13 444 836 367,53	13 179 750 669,48	265 085 698,05	
6 = Besoin en couvertures (4-5) [B]	-589 039 203,65	-463 503 549,82		125 535 653,83
7 Actif circulant (moins rubrique 32)	4 112 623 698,59	3 986 490 134,99	126 133 563,60	
8 Moins passif circulant (moins rubrique 42)	1 939 293 983,85	1 737 111 266,88		202 182 716,96
9 = Besoin de financement (7-8) [C]	2 173 329 714,74	2 249 378 868,10		76 049 153,36
10 Trésorerie nette (actif - passif) = (A+B-C)	-321 398 881,20	-442 531 536,81	121 132 655,61	

↗ Augmentation
↘ Diminution

II - FLUX DE TRESORERIE

	Exercice	Exercice Précédent
Résultat net	409 605 060,63	454 821 691,52
Variation des provisions techniques nettes de cessions	+ 139 550 044,22	742 438 910,31
Variation des frais d'acquisition reportés	-	
Variation des amortissements et provisions (1)	- 187 954 644,49	-65 983 708,85
Variation des ajustements VARCUC (736 - 636)	-	
+ ou - valeurs provenant de la réévaluation d'éléments d'actif	+ 0,00	0,00
+ ou - valeurs réalisées sur cession d'éléments d'actif	- 170 290 274,20	373 838 109,51
Variation des créances et dettes techniques (341+342-441-442-42)	- 75 187 245,59	107 483 241,28
Variation des créances pour espèces ou titres déposés (267)	-	0,00
Variation des débiteurs et créditeurs divers (343 à 348 -443 à 448)	- 112 052 669,23	-62 002 043,98
Autres variations (349 -449)	- 172 098 343,28	146 827 988,30
A - flux d'exploitation	581 961 046,67	697 097 015,58
Acquisition - cessions d'immeubles (261)	- 7 100 000,00	25 346 800,00
Acquisition - cessions d'obligations (262)	- 10 227 498,41	-52 730 651,57
Acquisition - cessions d'actions (263)	- 362 298 111,16	720 186 974,91
Autres acquisition - cessions du (26)	- 219 293 107,36	-180 727 883,67
Autres acquisition - cessions (23 24 25 35)	- 7 476 191,68	-25 473 440,93
B - flux d'investissement	-147 353 697,07	-486 601 798,74
Dividendes versés	- 313 474 694,00	271 276 177,50
Emissions (remboursement) nets d'emprunts	+ 0,00	0,00
Augmentation/(réduction) de capital et fonds d'établissement	+ 0,00	0,00
Augmentation/(réduction) d'actions auto-détenues	+ 0,00	0,00
C - flux de financement	-313 474 694,00	-271 276 177,50
D- impact de change (+17-27-37+47)	-	0,00
E - Variation nette de la trésorerie (A+B+C+D)	121 132 655,61	-60 780 960,66
F - Trésorerie au 1er janvier	-442 531 536,81	-381 750 576,15
G - Trésorerie en fin de période (E+F)	-321 398 881,20	-442 531 536,81

(1) dotations moins reprises

A2 : ETATS DES DEROGATIONS

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Indication des dérogations	Justification des dérogations	Influence des dérogations sur le patrimoine, la situation financière et les résultats
I - Dérogations aux principes comptables fondamentaux	N E A N T	
II - Dérogations aux méthodes d'évaluation	N E A N T	
III - Dérogations aux règles d'établissement et de présentation des états de synthèse	N E A N T	

A3 : ETATS DES CHANGEMENTS DE METHODES

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Nature des Changements	Justification du changement	Influence sur le patrimoine, la situation financière et les résultats
I - Changements affectant les méthodes d'évaluation	N E A N T	
II - Changements affectant les règles de présentation	N E A N T	

ETATS DE SYNTHESE ARRETES AU 31/12/2022

COMPTES SOCIAUX



AtlantaSanad
ASSURANCE

La vie nous rapproche

B4 : TABLEAU DES TITRES DE PARTICIPATION

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Raison sociale de la Société émettrice	Secteur d'activité	Capital Social	% participation au capital	Prix d'acquisition global	Valeur comptable nette	Extrait des derniers états de synthèse de la Société émettrice			Produits inscrits au CPC de l'exercice
						Date de clôture	Situation nette	Résultat net	
I - IMMOBILISATIONS FINANCIERES									
TITRES DE PARTICIPATION									
DEPOSITAIRE CENTRAL	BOURSE	100 000 000,00	0,94%	187 000,00	187 000,00	31/12/2021	317 617 685,44	9 761 103,92	
COLIFAST				1 650 000,00	0,00				
NEJMAT AL JANOUB	IMMOBILIER	1 500 000,00	80,00%	40 757 514,17	40 757 514,17	31/12/2021	48 221 659,39	1 399 902,40	
FONDS IGRANE	FONDS INVEST	24 405 000,00	15,87%	3 591 314,28	3 591 314,28	31/12/2021	29 751 332,25	4 842 904,81	
MOROCCAN FINANCIAL BOARD	FONDS INVEST	500 000 000,00	3,00%	15 146 167,05	15 146 167,05	31/12/2021	496 899 285,90	612 820,64	
PARC BOUSKOURA SOGEPOS	PARC INDUSTRIEL	35 000 000,00	10,00%	19 526 245,48	19 526 245,48	31/12/2021	57 459 758,79	13 654 397,65	1 261 163,26
PARC BOUSKOURA SOGEPIB	PARC INDUSTRIEL	18 000 000,00	10,00%	9 456 182,47	9 456 182,47	31/12/2021	29 904 731,65	7 540 800,94	826 042,00
STE IMMOB SANAD (Mly YOUSSEF)	IMMOBILIER	30 000 000,00	98,00%	33 860 536,00	33 860 536,00	31/12/2021	36 992 642,26	1 217 815,05	
STE IMMOB TAZERM	IMMOBILIER	6 400 000,00	99,99%	2 597 124,37	2 597 124,37	31/12/2021	2 535 316,70	-27 385,00	
				126 772 083,82	125 122 083,82				2 087 205,26
AUTRES TITRES IMMOBILISES									
O.M.I.	PORTEFEUILLE	8 800 000,00	0,01%	505,21	505,21	31/12/2021	70 124 916,28	11 421 924,95	
DULMES	BOISSONS	198 000 000,00	0,00%	86 611,05	86 611,05	31/12/2021	513 310 162,00	40 277 698,00	1 056,00
SBVC	BOURSE	387 517 900,00	2,20%	12 128 469,54	12 128 469,54	31/12/2021	744 772 306,93	30 835 367,57	220 805,27
ASMENT DE TEMARA	BATIMENTS ET MATERIELS DE CONSTRUCTION	495 000 000,00	0,06%	100 000,00	100 000,00	31/12/2021	820 974 363,55	296 212 316,37	
				12 315 585,80	12 315 585,80				221 841,27
II - PLACEMENTS AFFECTES AUX OPERATIONS D'ASSURANCES									
AFRICARE	REASSURANCE	2 991 813 819,70	0,03%	6 480 756,51	6 480 756,51	31/12/2021	10 455 159 657,80	405 611 057,10	767 229,61
CAT	ASSURANCE	162 456 000,00	13,88%	56 053 887,88	56 053 887,88	31/12/2021	812 109 100,14	271 043 663,48	34 545 410,91
SMAEX	ASSURANCE	50 000 000,00	0,50%	644 534,94	644 534,94	31/12/2021	126 706 438,41	7 990 406,04	
NAJMAT AL BAHR	IMMOBILIER	228 151 000,00	100,00%	228 150 600,00	228 150 600,00	31/12/2021	227 996 681,84	-36 318,81	
TOURS BALZAC	IMMOBILIER	31 000 000,00	99,98%	67 553 969,95	67 553 969,95	31/12/2021	35 768 414,44	845 409,09	
JAWHARAT CHAMAL	IMMOBILIER	330 000 000,00	20,61%	244 856 264,09	244 856 264,09	31/12/2021	336 857 318,22	16 338,07	
JAWHARAT CHAMAL	IMMOBILIER	330 000 000,00	20,61%	244 856 264,09	244 856 264,09	31/12/2021	336 840 980,15	-381 473,65	
				603 740 013,38	603 740 013,38				35 312 640,52
TOTAL				742 827 682,99	741 177 682,99				37 621 707,05

B4 BIS : TABLEAU DES PLACEMENTS

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

ELEMENTS D'ACTIF	Valeur brute	Valeur nette	Valeur de réalisation (1)	Plus ou moins valeur latente
Terrains (2611, 2311, 2312, 2313, 2316)	136 044 454,43	136 044 454,43	140 559 154,43	4 514 700,00
Constructions (2612, 2321, 2323, 2325, 2327)	186 559 410,64	162 105 771,02	207 879 694,14	45 773 923,13
Parts et actions de sociétés immobilières (2618, 2318, 2328)	16 758 893,06	16 758 893,06	16 758 724,50	-168,56
Autres placements immobiliers (2618, 2318, 2328)				
Placements immobiliers en cours (2619, 2392)				
Total placements immobiliers	339 362 758,13	314 909 118,50	365 197 573,07	50 288 454,57
Obligations d'Etat (26211, 26221)	6 500 127,00	6 351 415,67	6 331 374,00	-20 041,67
Bons du Trésor (26213, 26223)	99 806 377,08	99 795 595,34	101 353 818,25	1 558 222,91
Obligations garantie par l'Etat (26215, 26225)	25 553 568,62	25 425 309,55	26 609 525,64	1 184 215,91
Titres hypothécaires (2623)				0,00
Titres de créances négociables (2624)	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créance échues (2625)				0,00
Autres obligations et bons (26218, 26228, 2481, 3504, 3506, 3508)	784 005 190,90	775 521 193,07	777 728 744,79	2 207 551,72
Total Obligations, bons et titres de créances négociables	915 865 263,60	907 093 513,63	912 023 462,50	4 929 948,87
Titres de participations (2631, 2510)	189 951 263,15	188 301 263,15	245 408 293,91	57 107 030,76
Actions cotées	3 831 560 869,85	3 698 298 660,64	3 845 084 280,78	146 785 620,13
OPCVM Obligations	3 640 334 917,93	3 640 334 917,93	3 609 140 798,20	-31 194 119,73
OPCVM Actions	501 770 022,88	501 770 022,88	464 373 556,97	-37 396 465,91
OPCVM Divers	2 228 855 450,76	2 227 371 882,29	2 068 493 750,94	-158 878 131,35
Autres actions et parts sociales	2 003 077 393,64	1 973 045 590,06	2 114 956 498,35	141 910 908,30
Total Actions et Titres de Participations	12 395 549 918,41	12 229 122 336,95	12 347 457 179,14	118 334 842,20
Prêts en premier hypothèque (2641, 2411)	95 109 671,02	95 109 671,02	95 109 671,02	0,00
Avances sur polices vie (2643)	17 414 377,82	17 414 377,82	17 414 377,82	0,00
prêts nantis par des obligations (2644)				0,00
Autres prêts (2648, 2415, 2416, 2418, 2483, 2487, 2488, 2683, 2688)	351 538 920,06	351 538 920,06	351 538 920,06	0,00
Total autres prêts et créances immobilisées	464 062 968,90	464 062 968,90	464 062 968,90	0,00
dépôts à terme (2651)	0,00	0,00	0,00	0,00
OPCVM Monétaires (2653, 3503)	452 044 326,06	452 044 326,06	453 728 746,95	1 684 420,89
Autres dépôts (2658, 2486)	18 520 359,58	18 520 359,58	18 520 359,58	0,00
Autres remises aux cédantes (2672)				0,00
Créances pour espèces remises aux cédantes				0,00
Total Dépôts	470 564 685,64	470 564 685,64	472 249 106,53	1 684 420,89
Placements immobiliers en cours (2661)				
Obligations et bons (2662)				
Actions et parts - autres que les OPCVM (2664)				
Parts et actions OPCVM (2664)				
Parts et actions autres OPCVM (2665)	86 235,21	86 235,21	86 235,21	0,00
Autres placements (2668)	985 430,65	985 430,65	985 430,65	0,00
Total Placements unités de comptes	1 071 665,86	1 071 665,86	1 071 665,86	0,00
TOTAL	14 586 477 260,54	14 386 824 289,49	14 562 061 956,02	175 237 666,53

B5 : TABLEAU DES PROVISIONS

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

NATURE	Montant au début de l'exercice			Variations de l'exercice			Montant à la fin de l'exercice		
	Brut	Cessions	Net	Brut	Cessions	Net	Brut	Cessions	Net
Provisions pour primes non acquises	492 691 550,44	0,00	492 691 550,44	18 453 322,53	0,00	18 453 322,53	511 144 872,97	0,00	511 144 872,97
Provisions pour sinistres à payer	9 335 202 856,78	1 645 317 813,40	7 689 885 043,38	-422 994 075,61	-213 051 355,89	-636 045 431,50	8 712 208 781,17	1 235 975 093,68	7 476 833 689,49
Provisions des assurances vie	4 080 767 458,94	84 953 382,16	3 995 814 076,78	240 474 670,32	-2 438 656,87	243 113 327,19	4 321 242 329,26	82 314 725,29	4 238 927 603,97
Provisions pour fluctuation de sinistralité	569 871 816,64		569 871 816,64	-1 136 042,38	0,00	-1 136 042,38	568 735 774,26		568 735 774,26
Provisions pour aléas financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions des contrats en unités de comptes	0,00	0,00	0,00	2 317 611,05	0,00	2 317 611,05	2 317 611,05		2 317 611,05
Provision pour participations aux bénéfices	20 854 780,77		20 854 780,77	47 707 909,41	0,00	47 707 909,41	68 562 690,18		68 562 690,18
Provisions techniques sur placements	18 929 246,86		18 929 246,86	-423 055,80	0,00	-423 055,80	18 506 191,06		18 506 191,06
Autres provisions techniques	24 728 201,80	94 527 797,01	-71 799 595,21	15 061 079,51	-27 707 268,60	42 768 348,11	39 789 281,31	48 820 528,41	-29 031 247,10
TOTAL	14 543 046 112,23	1 826 798 992,57	12 716 247 119,66	-300 738 600,97	-440 288 645,19	139 550 044,22	14 242 307 511,26	1 386 510 347,38	12 855 797 163,88

NATURE	Montant au début de l'exercice	DOTATIONS			REPRISES			Montant fin d'exercice
		d'exploitation	financières	non techniques	d'exploitation	financières	non techniques	
1 - Provisions pour dépréciation de l'actif immobilisé	75 731 140,04		58 687 996,19	0,00		0,00	134 419 136,23	
2 - Provisions réglementées	202 912,81		852 346,77				1 055 259,58	
3 - Provisions durables pour risques et charges	299 261 942,58	4 000 000,00					24 590 740,42	
SOUS TOTAL (A)	375 196 035,43	4 000 000,00	58 687 996,19	852 346,77	0,00	0,00	414 012 394,96	
4 - Provisions pour dépréciation de l'actif circulant	1 440 947 763,57	91 291 186,35	0,00	4 688 913,74	13 824 817,11	1 607 676,56	1 521 495 369,99	
5 - Autres provisions pour risques et charges	0,00						0,00	
6 - Provisions p/ dépréciation des comptes trésorerie	0,00						0,00	
SOUS TOTAL (B)	1 440 947 763,57	91 291 186,35	0,00	4 688 913,74	13 824 817,11	1 607 676,56	1 521 495 369,99	
TOTAL (A+B)	1 816 143 799,00	95 291 186,35	58 687 996,19	5 541 260,51	13 824 817,11	1 607 676,56	1 935 507 764,95	

B6 : TABLEAU DES CREANCES

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

CREANCES	TOTAL	ANALYSE PAR ECHEANCE			AUTRES ANALYSES		
		Plus d'un an	Moins d'un an	Echues et non recourues	Montants en devises	Montants sur l'état et organismes publics	Montants sur les entreprises liées
DE L'ACTIF IMMOBILISE							
- Immobilisations financières							
- Prêts immobilisés	31 550 349,56	27 950 349,56	3 600 000,00				
- Autres créances financières	5 031 760,74	5 031 760,74					
- Placements affectés aux opérations d'assurance							
- Obligations et bons et TCN	915 835 423,40	827 966 808,28	87 868 615,32				
- Prêts et effets assimilés	81 055 497,94	74 255 497,94	6 800 000,00				
- Créances pour dépôts auprès des cédantes	0,00	0,00					
TOTAL	1 033 473 031,86	935 204 416,54	98 268 615,32				
DE L'ACTIF CIRCULANT							
- Part des réassureurs dans les provisions techniques	1 386 510 347,38	1 386 510 347,38		410 828 132,95			
-							

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
EXERCICE DU 1ER JANVIER AU 31 DECEMBRE 2022

Questions clés identifiées	Notre réponse
<p>Évaluation des provisions pour sinistres en assurance Non Vie :</p> <p>Les provisions pour sinistres à payer Non-Vie, figurent au bilan pour un montant de MMAD 8.342.</p> <p>Elles correspondent aux prestations survenues non payées, et intègrent également une estimation des prestations non connues ou tardives (IBNR) ainsi que des compléments déterminés de manière réglementaires ou actuarielles le cas échéant.</p> <p>Comme indiqué au niveau de l'état A1 de l'ETIC, ces provisions sont régies par un ensemble de dispositions réglementaires définissant notamment les règles et paramètres d'évaluations inhérentes à chaque branche tel que l'utilisation de l'évaluation maximale résultant de la méthode de la cadence des règlements, de l'estimation au coût moyen des dossiers clôturés et de l'estimation dossier par dossier augmenté des IBNR.</p> <p>Cette estimation des provisions s'appuie sur des données historiques faisant l'objet de projection de sinistres non connus, en utilisant des méthodes réglementaires et actuarielles comme précité, et elle requiert notamment l'exercice du jugement de la société dans le choix de certains paramètres et hypothèses à retenir dans l'estimation du coût des sinistres ouverts.</p> <p>Compte tenu du montant significatif des provisions techniques des contrats d'assurance Non-Vie dans le bilan de la société, et de l'importance du jugement exercé par la Direction, nous avons considéré l'évaluation de ces provisions comme un point clé de notre audit.</p>	<p>Nos travaux d'audit ont principalement consisté à :</p> <ul style="list-style-type: none"> Mettre à jour notre connaissance du dispositif de contrôle interne lié à la gestion des sinistres et tester par sondage les contrôles clés identifiés ; Tester, par sondage, la fiabilité des états produits par la société en matière d'intégrité des données produites et utilisées pour estimer les provisions pour sinistres ; Examiner la pertinence des méthodes statistiques utilisées ainsi que des hypothèses retenues au regard de la réglementation applicable ; Tester le calcul des provisions techniques en appliquant les méthodes réglementaires telles que définies pour chaque branche par le régulateur ; Examiner le rapport de certification des provisions techniques établi par l'actuaire indépendant et notamment la pertinence des méthodes utilisées et des conclusions remontées ; Réaliser des procédures analytiques (telles que le suivi de l'évolution des ratios de sinistralité) sur les évolutions significatives de l'exercice ; Analyser la liquidation des provisions comptabilisées à la clôture précédente au regard des charges réelles intervenues ultérieurement.

Questions clés identifiées	Notre réponse
<p>Évaluation des provisions pour sinistres en assurance Vie :</p> <p>Le montant des provisions techniques Vie s'élève à MMAD 4.694 au 31 décembre 2022 dont MMAD 4.284 au titre des contrats d'épargne et capitalisation et MMAD 410 au titre des contrats décès.</p> <p>Comme indiqué au niveau de l'état A1 de l'ETIC, ces provisions mathématiques, représentent la différence entre les valeurs actuelles des engagements respectivement pris par l'assureur et ceux pris par les assurés. Elles sont régies par un ensemble de dispositions réglementaires définissant notamment les règles et paramètres d'évaluations inhérentes à chaque branche.</p> <p>Compte tenu du montant significatif de ces provisions mathématiques dans le bilan au 31 décembre 2022 et de la part de jugement dans l'estimation des provisions, nous avons considéré ce poste comme un point clé de l'audit.</p>	<p>Nos travaux d'audit ont principalement consisté à :</p> <ul style="list-style-type: none"> Mettre à jour notre connaissance du dispositif de contrôle interne relatif aux processus de gestion des souscriptions et des prestations Vie et testé par sondage les contrôles clés identifiés ; Procéder au rapprochement des données de gestion avec la comptabilité ; Mettre en œuvre des procédures visant à tester par sondage la fiabilité des données servant de base aux estimations ; Tester par sondage le calcul des provisions mathématiques et leur conformité à la réglementation ; Examiner le rapport de certification des provisions techniques établi par l'actuaire indépendant et notamment la pertinence des méthodes utilisées et des conclusions remontées ; Réaliser des procédures analytiques afin d'identifier et d'analyser toute variation inhabituelle et ou inattendue significative.

Questions clés identifiées	Notre réponse
<p>Valorisation des actions non cotées et des placements immobiliers :</p> <p>Les valeurs nettes comptables à l'actif du bilan des titres des actions non cotées et placements immobiliers affectés aux opérations d'assurance s'élèvent respectivement à MMAD 983 et MMAD 315 au 31 décembre 2022.</p> <p>Comme indiqué au niveau de l'état A1 de l'ETIC, ces placements sont régis par un ensemble de dispositions réglementaires portant notamment sur les règles de leur évaluation. Ainsi, ces placements doivent être évalués à chaque clôture afin de vérifier l'absence de perte de valeur pouvant conduire à une dépréciation.</p> <p>Nous avons considéré que l'évaluation de ces placements constitue un point clé de l'audit, ces placements étant de montants significatifs et faisant appel, en l'absence de valeur marché, au jugement et aux estimations de la direction.</p>	<p>Nos travaux d'audit ont principalement consisté à :</p> <ul style="list-style-type: none"> Evaluer et tester par sondage les contrôles clés identifiés relatifs à l'évaluation de ces placements ; Apprécier les méthodologies retenues pour valoriser les actifs non cotés ; Apprécier la pertinence des hypothèses utilisées pour ces valorisations par rapport aux pratiques de marché ; Procéder au rapprochement avec les valorisations externes disponibles, notamment pour les actifs immobiliers (immeubles et parts de sociétés immobilières) ; Analyser la cohérence de l'évolution des valorisations par rapport à la clôture précédente et par rapport au contexte économique global ; Vérifier le calcul des éventuelles dépréciations nécessaires.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse
<p>La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.</p> <p>Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.</p> <p>Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.</p>
Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse
<p>Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.</p> <p>Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :</p> <ul style="list-style-type: none"> nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ; nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ; nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ; nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;

Vérifications et informations spécifiques
<p>Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la sincérité et de la concordance, des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.</p> <p>Conformément aux dispositions de l'article 172 de la loi 17-95 relative à la Société Anonyme, telle que modifiée et complétée, nous vous informons que la société ATLANTASANAD S.A. a procédé au cours de l'exercice 2022 à l'acquisition de 12.8% du capital de la société CREDIT DU MAROC S.A. pour un montant de MMAD 759.</p> <p>Casablanca, le 27 avril 2023</p> <p style="text-align: center;">Les Commissaires aux Comptes</p> <div style="display: flex; justify-content: space-between;"> <div style="text-align: center;"> <p>ERNST & YOUNG</p>  <p>Abdelmejid FAIZ Associé</p> </div> <div style="text-align: center;"> <p>DELOITTE AUDIT</p>  <p>Sakina BENSOUA-KORACHI Associée</p> </div> </div>